

COMMUNE DE MARGENCEL

Haute-Savoie

----- COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 JANVIER 2019

Le vingt quatre du mois de janvier de l'an deux mille dix-neuf, à vingt heures, le Conseil Municipal de Margencel, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre RAMBICUR.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Jean-Pierre RAMBICUR, Mme Dominique JORDAN, M. Yves GILLET, M. Franck BOUCHET, M. Bernard MASSOULIER, M. Bertrand JACQUET, M. Christian DETRAZ, M. Daniel BROUZE, M. Didier RENAUD, Mme Martine TETU, Mme Anita DESUZINGE, M. Gérard BAUDET, Mme Corinne THUILLIER, Mme Valérie GAILLARD, Mme Anne LEPIZZERA, Mme Séverine LATOUR, Mme Francine JACQUIER, Mme Marie-Pénélope GUILLET, M. Jonathan BLONDAZ-GERARD.

Secrétaire de séance : M. Didier RENAUD

Date de la convocation : le 16 janvier 2019

ORDRE DU JOUR :

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 20 DÉCEMBRE 2018

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2018, sur lequel le Conseil n'émet aucune observation.

II. THONON AGGLOMÉRATION : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DU 11/12/2018

M. le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT). Cela concerne les compétences « Commune » transférées à l'Agglomération de Thonon. Cette commission a retravaillé sur les 25 communes de l'Agglomération.

Pour la Commune de Margencel, le montant des attributions de compensation resterait inchangé, soit un montant de 485 430 €.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le rapport de la CLECT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport de la CLECT.

III. PERSONNEL : MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL PAR CHABLAIS INTER-EMPLOI

Mme Dominique JORDAN rappelle au Conseil Municipal que la Mairie rencontre des problèmes de recrutement lors du remplacement du personnel pour maladie.

Elle propose de renouveler la convention avec l'association Chablais inter Emploi qui met à disposition du personnel pour pallier à ce problème.

Le Conseil Municipal, décide :

- **d'autoriser M. le Maire à signer le contrat de mise à disposition de personnel proposé par Chablais Inter-Emploi, pour l'année 2019.**

IV. QUESTIONS DIVERSES

DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la réception en Mairie du courrier du Département relatif à la demande de subvention pour la réfection de la roue du Moulin Pinget qui avait été faite en juin 2018. Le dossier de demande de subvention a été étudié et a obtenu un avis favorable mais ce dernier va être examiné par une autre commission en vue de l'attribution éventuelle d'une subvention.

M. le Maire informe également le Conseil Municipal qu'une fiche d'appel à projet a été envoyée à la Région afin d'obtenir une subvention pour les travaux d'extension du Groupe Scolaire.

M. le Maire présente au Conseil Municipal, une vidéo de l'EPF (établissement public foncier) concernant le 4^{ème} PPI (plan pluriannuel d'investissement).

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 21 février 2019, à 20h00.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le Maire,
Jean-Pierre RAMBICUR

